

Décembre 2024

Cession

MBA Capital Nantes conseille NICKEL CHROME lors de sa cession à un membre du réseau APROLLIANCE



NICKEL CHROME exerce une activité d'entretien et de nettoyage de locaux pour les professionnels. La société a connu une forte croissance depuis sa création en 2011. Sa cession à Cyril et Caroline Charron (membre des réseaux APROLLIANCE et MAISON ET SERVICES) est l'aboutissement d'une opération accompagnée par Stéphane Michel - MBA Capital Nantes.

NICKEL CHROME : une référence sur son territoire

Les deux dirigeants et amis, François Ory et Bernard Deborde ont fait rayonner la marque NICKEL CHROME durant 13 années ; en 2015, ils décident de se lancer dans les services à la personne. Leur engagement pour des prestations de qualité a été constant et reconnu. NICKEL CHROME est aujourd'hui fort de 90 collaborateurs au service de plus de 600 clients.

Envisageant de faire valoir leurs droits à la retraite, ils ont choisi de faire appel à Stéphane Michel - MBA Capital Nantes - afin de les épauler dans l'organisation et les différentes étapes de la cession de leur affaire.

« Stéphane Michel a bien cerné notre projet de transmission et le profil des repreneurs susceptibles de nous agréer » déclare François Ory, cédant de NICKEL CHROME

Après l'étude de plusieurs offres d'acquisition, le choix du repreneur s'est fait en faveur d'une entreprise indépendante et fortement implantée localement. Ce rapprochement s'est imposé au fil des rencontres avec Cyril Charron, dirigeant à Niort de MAISON ET SERVICES pour les particuliers et NHPS, pour les entreprises. Ce dernier, en acquérant NICKEL CHROME, a saisi l'opportunité de poursuivre sa stratégie de croissance.

Une remise des clefs conviviale et animée

C'est lors d'un cocktail déjeunatoire réunissant pas moins de 400 clients il y a quelques semaines que s'est symboliquement déroulée la passation des clefs aux repreneurs, Cyril et Caroline Charron.



Photo : Remise des clés de NICKEL CHROME au repreneur Cyril Charron (à gauche) par François Ory et Bernard Deborde, les cédants

« Nous remercions Stéphane Michel, ainsi que notre avocate Alice Cazabon-Cordé, de nous avoir accompagnés tout du long de ce processus de cession complexe. Nous leur sommes très reconnaissants du travail accompli. » François Ory, cédant de NICKEL CHROME

Les conseils de l'opération

Côté cédant

Conseil financier : Stéphane Michel - MBA Capital Nantes

Avocat : Alice Cazabon-Cordé – Cabinet AC2

Côté acquéreur

Avocat : Isabelle Beraud